

Emploi De L'Optatif

L'optatif a trois valeurs. Les deux premières (souhait et potentiel) s'utilisent en proposition indépendante, et s'opposent par la particule ἄν et la négation (contrairement au subjonctif, où la négation est μή qu'il y ait la particule ou non). La troisième valeur (l'optatif oblique) est spécifique à la subordination.

1 Le souhait réalisable: avec ἄν, négation μή

Chez Homère, les souhaits réalisables *et* non réalisables s'exprime avec l'optatif. Après, on a:

- souhait réalisable: optatif présent ou aoriste (selon aspect), parfois avec εἴθε ou εἰ γάρ (dans cas, le sens est plutôt celui de la prière ou de l'imprécation),
- souhait irréalisable (voir la fiche sur l'indicatif):
 - indicatif imparfait (souhait présent) ou aoriste (souhait passé), sans ἄν mais presque toujours avec εἴθε ou εἰ γάρ,
 - ὄφελον + infinitif présent ou aoriste.

L'optatif de souhait sert aussi pour une demande polie.

2 Le potentiel: sans ἄν, négation οὐ

Il s'agit d'une possibilité *dans le présent ou le futur seulement* (pour certains, il y a un potentiel du passé, utilisé notamment dans les conditionnels: voir la fiche sur le conditionnel).

Il faut bien comprendre que la possibilité peut être absurde ("Quand les poules auront des dents..."), elle n'est pas comparée ici à la réalité (auquel cas se serait un irréalisable): c'est un jeu de l'esprit.

On trouve de tels potentiels en indépendante ou dans l'apodose d'un système conditionnel (voir plus bas pour la protase, qui est aussi à l'optatif).

Le potentiel est aussi utilisé pour atténuer la réalité, donner poliment un ordre, etc. C'est à cela que se rattache l'expression de l'indéfini "on" à la 2PS: εἴποις ἄν "peut-être dira-t-on".

Il se rencontre rarement en subordonnée.

3 L'optatif dans les subordonnées

3.1 L'optatif oblique: sans *ǎv*

Voir la fiche dédiée pour les détails historique et les nuances. Ici, nous nous concentrerons sur la valeur qu'il prend dans les différentes subordonnées.

Il se trouve lorsque les conditions suivantes sont réunies, mais *il n'est jamais obligatoire*:

- il est dans une subordonnée dans laquelle on attendrait l'indicatif (à l'exception du futur et de l'irréalisable) ou le subjonctif (ou une expression de l'attente),
- le verbe principal est dans un contexte passé (soit un temps passé ("séquence historique"), soit un temps *exprimant* le passé,

Le temps est celui qu'aurait le verbe s'il n'était pas à l'optatif oblique. Il faut noter que l'optatif futur ne se rencontre que dans ce contexte.

3.2 L'attraction modale

Une subordonnée qui dépend d'une principale à l'optatif (qu'il soit de souhait, potentiel ou même oblique), peut être elle-même mise à l'optative (toujours *sans ǎv*), par attraction.

L'attraction vers un optatif potentiel ne concerne que les subordonnées non complétives (*i. e.* relatives ou circonstancielles).

3.3 Récapitulatif des subordonnées à l'optatif

On trouve l'optatif véritable (*i. e.* ni oblique ni attiré) dans trois types de subordonnées. La principale est alors:

- soit à l'indicatif imparfait: la phrase a alors une valeur générale ou évoque la répétition du procès (l'optatif de la subordonnée est souvent appelé "optatif de répétition", bien qu'il s'agisse peut-être simplement d'un optatif oblique),
- soit à l'optatif avec *ǎv* (potentiel): la phrase prend la modalité du potentiel (l'optatif de la subordonnée est soit l'héritier de l'expression d'un souhait avec *ǎi*, soit le résultat d'une attraction modale).

On comparera le tableau suivant avec celui correspondant pour le subjonctif. Noter que le subjonctif, dans les trois types de dépendantes qui suivent, s'emploie *avec ǎv*, alors que l'optatif s'emploie *sans*.

type et conjonction	principale à l'ind. imparfait (fait général ou répété dans le passé)	principal avec ἄν + optatif (potentiel)
conditionnelle (εἰ)	condition générale passée	condition particulière potentielle (= possible)
temporelle (ὅτε, ἐπεὶ)	“ <i>chaque fois que</i> tu buvais du vin, tu étais ivre”	“ <i>quand</i> tu boirais du vin, tu serais ivre”
relative (relatif (souvent ὅστις) + ἄν)	“qui buvait (qui que ce soit qui ait bu) du vin était ivre”	“qui boirait du vin serait ivre (?)”